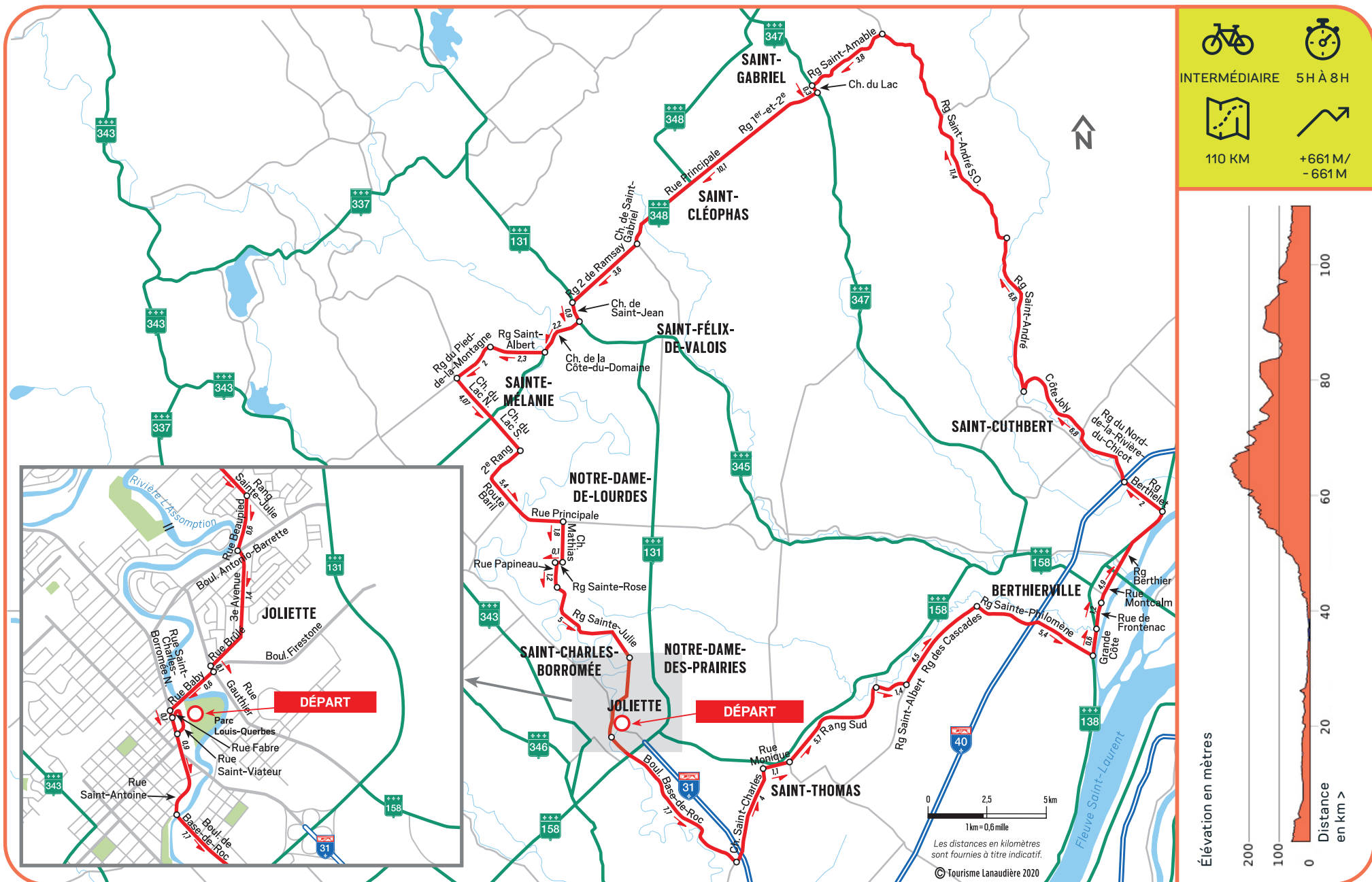


ITINÉRAIRE RANDONNÉE CYCLISTE À TRAVERS VILLE ET CAMPAGNE

VÉLO DE ROUTE



| ITINÉRAIRE - À TRAVERS VILLE ET CAMPAGNE | | DISTANCE À PARCOURIR (en km) |
|--|--|------------------------------|
| POINT DE DÉPART | Parc Louis-Querbes, 140, rue Saint-Viateur, Joliette, J6E 2V5 | |
| | Sortir du stationnement via la rue Saint-Viateur, située du côté de la cathédrale | 0,3 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rue Saint-Charles-Borromée N qui devient rue Saint-Antoine | 0,9 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur boulevard Base-de-Roc | 7,7 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur chemin Saint-Charles | 4 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rue Monique | 1,1 |
| ↑ CONTINUER | Continuer sur rang Sud | 5,7 |
| → DROITE | Tourner à droite pour rester sur rang Sud | 1,4 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rang Saint-Albert qui devient rang des Cascades | 4,5 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rang Sainte-Philomène | 5,4 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur Grande Côte/QC-138 E | 0,6 |
| → DROITE | Prendre légèrement à droite sur rue de Frontenac | 1,2 |
| ← GAUCHE | Garder la gauche pour continuer sur rue Montcalm qui devient rang Berthier N puis QC-138E | 4,9 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rang Berthelet | 2 |
| → DROITE | Prendre légèrement à droite sur rang du Nord-de-la-Rivière-du-Chicot qui devient côte Joly | 6,8 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rang Saint-André | 6,6 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rang Saint-André S.O. | 11,4 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rang Saint-Amable | 3,8 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur chemin du Lac/QC-347 S | 0,3 |

| ITINÉRAIRE (SUITE) | | DISTANCE À PARCOURIR (en km) |
|--------------------|---|------------------------------|
| → DROITE | Prendre à droite sur rang 1 ^{er} -et-2 ^e qui devient rue Principale puis chemin de Saint-Gabriel/QC-348 O | 10,1 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rang 2 de Ramsay/QC-348 O (panneaux vers Saint-Félix-de-Valois/Sainte-Mélanie/Rawdon) | 3,6 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur chemin de Saint-Jean/QC-131 S/QC-348 O | 0,9 |
| → DROITE | Prendre à droite sur chemin de la Côte-du-Domaine/QC-348 O (panneaux vers Rawdon/Sainte-Mélanie/Québec 131) | 2,2 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rang Saint-Albert | 2,3 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rang du Pied-de-la-Montagne | 2 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur chemin du Lac N qui devient chemin du Lac Sud | 4,07 |
| → DROITE | Prendre à droite sur 2 ^e Rang qui devient route Baril puis rue Principale | 5,4 |
| → DROITE | Prendre à droite sur chemin Mathias | 1,8 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rang Sainte-Rose | 0,1 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rue Papineau | 1,2 |
| ← GAUCHE | Prendre légèrement à gauche sur rang Sainte-Julie | 5 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rue Beupied | 0,6 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur boulevard Antonio-Barrette puis prendre immédiatement à droite sur 3 ^e Avenue qui devient rue Brûlé | 1,4 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rue Gauthier N | 0,1 |
| → DROITE | Prendre à droite sur rue Baby/boulevard Firestone | 0,6 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rue Saint-Charles-Borromée N | 0,1 |
| ← GAUCHE | Prendre à gauche sur rue Fabre | 0,2 |
| FIN | Fin du parcours | |

Les circuits proposés ont été élaborés au meilleur des connaissances. Ils sont composés de pistes cyclables séparées des voies de circulation automobile ou encore de sections sur route en fonction de leur type. Le choix des routes a été fait dans le but de minimiser l'exposition à la circulation motorisée. Ces tronçons ne comportent pas nécessairement d'accotement asphalté ni de signalisation pour cyclistes. Nous ne sommes pas responsables de l'état de la chaussée ni des voies en construction. Nous comptons sur la collaboration des cyclistes pour respecter la signalisation en place et assurer leur sécurité. Pour toutes suggestions relatives aux circuits vélo, merci d'acheminer un courriel à info@lanaudiere.ca